

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21-25 octobre 2002

SCHÉMAS DE STRATÉGIE DE PAYS

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2002/7/2

19 septembre 2002

ORIGINAL: ANGLAIS

SCHÉMA DE STRATÉGIE DE PAYS—KENYA

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice du Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (ODK): Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale, ODK: Mme E. Larsen tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le Kenya, qui se classe parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 280 dollars E.-U., est l'un des pays les plus pauvres au monde. Le pays a le potentiel requis pour atteindre l'autosuffisance sur le plan de la production vivrière mais l'insécurité alimentaire ne cesse de progresser, tant au niveau national qu'à l'échelle des ménages, comme le montrent la baisse de la production céréalière par habitant et l'augmentation des importations nettes annuelles de céréales. En dépit d'un accroissement global de sa contribution à l'économie nationale, l'agriculture reste particulièrement vulnérable en raison d'un accès limité aux principaux intrants, de la médiocrité de l'infrastructure dans les zones rurales, de l'insuffisance des marchés et de l'information commerciale ainsi que de la sécheresse. (Depuis 1965, le PAM a fourni des secours lors de la sécheresse dans le cadre de nombreuses opérations d'urgence.) La pauvreté et l'insécurité alimentaire restent généralisées en milieu rural et, ces dernières années, ont l'une et l'autre progressé en milieu urbain.

Ce deuxième schéma de stratégie de pays (SSP) a été préparé dans le contexte du bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, compte tenu des priorités stratégiques du Gouvernement kényen telles qu'énoncées dans le document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP) ainsi que de la politique du PAM visant à favoriser le développement (décision 1999/EB.A/2). Il tire parti de l'expérience acquise au cours de l'exécution du programme de pays en cours et tient compte des recommandations faites lors de l'évaluation de ce dernier.

Les principaux buts stratégiques restent dans une large mesure ceux du programme de pays en cours —poursuivre l'appui à l'éducation de base (préscolaire et primaire) et aux initiatives conçues pour aider les communautés et les ménages à se préparer aux catastrophes et à en atténuer les effets (compte tenu du fait que le Kenya est sujet à la sécheresse), et s'occuper des orphelins et des personnes touchées par le VIH/SIDA d'une manière durable.

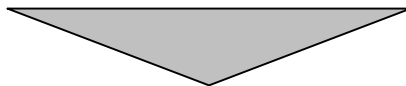
Conformément à la politique du PAM visant à favoriser le développement, les ressources serviront à atteindre les objectifs ci-après:

- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
- atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.

Les activités futures viseront exclusivement les districts les plus pauvres des zones arides et semi-arides (ZASA), certains bidonvilles et d'autres zones d'insécurité alimentaire qui sont également touchées par des taux élevés de malnutrition et une forte prévalence du VIH/SIDA. Les ressources alimentaires du PAM, associées à des ressources non alimentaires, seront destinées à trois activités principales: aide à l'éducation de base; appui aux ménages touchés par le SIDA; et un fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes, qui englobera la poursuite de l'aide à la gestion des catastrophes et à l'atténuation de leurs effets ainsi que l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV).



Projet de décision



Le Conseil entérine le schéma de stratégie de pays pour le Kenya (WFP/EB.3/2002/7/2) et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, qui devrait tenir compte des observations formulées par le Conseil.



L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LA PAUVRETÉ ET LA FAIM

1. Le Kenya est un PFRDV dont la population est estimée à 28,7 millions d'habitants et croît à un rythme annuel de 2,9 pour cent (recensement de 1999). Dans son rapport sur le développement humain pour 2001, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) classait le Kenya au 123ème rang sur les 162 pays évalués (et au 112ème rang sur les 146 pays figurant dans l'indicateur sexospécifique du développement), soit un recul par rapport à la 113ème place occupée en 1997. Le PIB par habitant, qui équivaut à 280 dollars au prix courant (1999)¹, est inférieur à la moyenne enregistrée pour l'Afrique subsaharienne ainsi qu'à la moyenne de 530 dollars relevée pour l'ensemble des pays à faible revenu². L'agriculture est l'occupation principale de plus de 80 pour cent de la population active; elle contribue tant directement, à hauteur de 53 pour cent, qu'indirectement au PIB national³.
2. Après l'indépendance (de 1964 à 2000), la croissance est passée au Kenya d'un niveau soutenu (6,6 pour cent en moyenne entre 1964 et 1972) à un déclin tendanciel (5,2 pour cent de 1974 à 1979, 4 pour cent de 1980 à 1989 et 2,4 pour cent de 1990 à 2000). Depuis 1980, ce déclin s'accompagne d'une baisse des niveaux d'investissement, d'où une diminution des possibilités de croissance du pays. L'absence de reprise économique durable dans les années 90 a entraîné une contraction globale du revenu par habitant. À la fin des années 90, les perspectives économiques se sont encore assombries du fait des sorties nettes de ressources au titre du remboursement de la dette, de sorte que le recul de l'investissement public a été plus marqué que celui de l'investissement global⁴.
3. Le pays est particulièrement vulnérable face aux catastrophes naturelles répétées (parasites migrateurs, sécheresse, inondation et épidémies de maladies animales), aux chocs économiques exogènes (fluctuations des prix sur les marchés mondiaux des produits de base), et plus récemment, à une prévalence du VIH/SIDA forte et en progression (13,5 pour cent). De plus, la présence d'un grand nombre de réfugiés (estimé actuellement à 224 000 personnes) continue d'accroître la pression exercée sur des ressources naturelles, sociales et économiques déjà sur-utilisées, ainsi qu'à aggraver la situation intérieure en matière de sécurité, notamment dans les zones frontalières (vallée du Rift, provinces de l'Est et du nord-est).
4. L'insécurité alimentaire des ménages s'est aggravée ces dernières années en raison de la baisse de la productivité agricole, de la croissance démographique rapide et de la progression de la pauvreté. D'après l'enquête de suivi de la situation sociale (*Welfare Monitoring Survey*) de 1997, 56 pour cent de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté absolue, défini comme étant 188 dollars par an en milieu rural et 402 dollars en milieu urbain. La pauvreté est plus répandue en milieu rural mais a progressé plus rapidement dans les zones urbaines entre 1994 et 1997.

¹ *Statistical Abstract 2000*, Bureau central des statistiques.

² Rapport du PNUD sur le développement humain, 2001.

³ Document stratégique de lutte contre la pauvreté, juin 2001.

⁴ Ibid.



5. Le nombre total de personnes totalement démunies est passé de 3,7 millions en 1972 à environ 15 millions à l'heure actuelle. Trois quarts de ces pauvres vivent en milieu rural. Les niveaux les plus élevés de pauvreté rurale ont été enregistrés dans les provinces de Nyanza et de la Côte (63 et 62 pour cent de la population, respectivement). La plupart des ZASA n'ont pas été échantillonnées en 1997. Les niveaux les plus faibles étaient relevés dans la province du Centre (31 pour cent de la population). Pour ce qui est des communautés urbaines, les taux de pauvreté absolue sont les plus élevés dans la ville de Kisumu (63 pour cent), suivie par Nairobi (50 pour cent), Nakuru (41 pour cent) et Mombassa (38 pour cent).
6. Depuis l'indépendance, les taux de scolarisation ont rapidement progressé; le taux brut d'inscription dans le primaire était de 87,6 pour cent au niveau national en 2000, mais allait de 17,8 pour cent dans la province du nord-est à 100 pour cent dans la province du Centre. À Nairobi, le taux de scolarisation de la population urbaine n'est que de 50 pour cent. Le taux national d'alphabétisation du Kenya s'est amélioré, passant de 70 pour cent en 1989 à 85 pour cent en 1994, alors que la cible fixée lors du Sommet mondial était de 85 pour cent avant l'an 2000. Toutefois, il existe des disparités importantes entre les régions et les sexes. Sur le plan géographique, la province du nord-est se distingue, avec un taux d'alphabétisation exceptionnellement faible de 24 pour cent. Dans les districts arides et semi-arides, les taux de scolarisation sont généralement faibles, se situant entre 12 et 60 pour cent. Par exemple, seulement 12,9 pour cent des enfants en âge scolaire sont scolarisés dans le district de Garissa, 19,8 pour cent dans celui de Wajir, 22,2 pour cent dans celui de Mandera et 32,3 pour cent dans celui de Turkana. Dans toutes les autres provinces, les taux sont supérieurs à 50 pour cent pour l'un et l'autre sexe. Toutefois, globalement, le taux d'alphabétisation des femmes se situait à 67 pour cent, contre 83 pour cent pour les hommes en 1994, les disparités les plus considérables ayant été relevées dans les provinces du nord-est, de la Côte et de Nyanza.
7. Dans les ZASA, un nombre important d'enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés et un grand nombre d'élèves quittent l'école avant d'avoir acquis des notions de base en écriture, lecture et calcul. En 1999, les taux d'achèvement des études étaient de 47,7 pour cent et les taux de passage de 39,9 pour cent au niveau national. Les principaux facteurs explicatifs sont la pauvreté, les modes de vie nomade traditionnels, le peu de sensibilisation à la nécessité de l'éducation et, de manière générale, le sous-développement. Ces facteurs se répercutent également de manière négative sur les taux de passage et d'achèvement des études, en particulier pour les filles. Seulement 47,8 pour cent d'entre elles terminent le cycle primaire et 39 pour cent font des études secondaires.
8. À l'échelle des ménages, la pauvreté a été aggravée par divers facteurs, notamment la pandémie du VIH/SIDA, les possibilités limitées d'emploi productif, l'inadéquation des actifs physiques, notamment le capital et le crédit, même à petite échelle, et le peu d'accès aux marchés. Les plus touchés sont les ménages dirigés par une femme ou une personne âgée, les éleveurs des ZASA sujettes à la sécheresse (voir la carte à l'annexe II), les paysans pratiquant une agriculture de subsistance, les habitants des bidonvilles, les enfants des rues, les orphelins, les handicapés, les chômeurs et ceux qui ont un emploi faiblement rémunéré, que ce soit dans le secteur formel ou dans le secteur informel.
9. La pauvreté est plus marquée en milieu rural et pour les femmes. Au Kenya, les paysans pratiquant une agriculture de subsistance et les éleveurs sont plus pauvres que la moyenne. De fait, les agriculteurs de subsistance représentent plus de 50 pour cent de l'ensemble des pauvres. En outre, un nombre disproportionné de personnes défavorisées sont des femmes. Par exemple, 69 pour cent de la population féminine active travaille dans l'agriculture de subsistance, contre 43 pour cent des hommes. Étant donné que ceux qui pratiquent une



agriculture de subsistance comptent parmi les très pauvres, cette dépendance relative des femmes à l'égard de l'agriculture de subsistance explique leur vulnérabilité extrême.

10. Ces problèmes sont plus marqués dans les ZASA, où les femmes passent le plus clair de leur temps à aller chercher l'eau et le combustible. Les femmes, plus que les hommes, se heurtent également à d'importants obstacles économiques et culturels qui limitent les efforts qu'elles déploient pour améliorer leur niveau de vie. Les femmes sont plus pauvres que les hommes, ont moins accès qu'eux aux ressources telles que la terre agricole, le crédit et l'éducation; elles participent en outre bien moins (mais néanmoins de plus en plus) au marché du travail formel. Sur le plan politique, les femmes sont peu représentées dans les instances de décision aux niveaux tant local que national.
11. Le Kenya a été durement touché par la pandémie du VIH/SIDA, et l'on estimait en 1999 à 2,1 millions de personnes le nombre de séropositifs (voir la carte à l'annexe III). Cette année-là, le Gouvernement kényen avait réagi en déclarant le VIH/SIDA catastrophe nationale et en créant le Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA (NACC) afin d'élaborer des stratégies de lutte contre la propagation du virus, qui a nettement aggravé les problèmes sanitaires et socio-économiques. Dans le cadre de son plan stratégique national contre le VIH/SIDA, le gouvernement s'est engagé à réduire la prévalence du VIH de 20 à 30 pour cent d'ici à 2005, et à contracter à cet effet un prêt substantiel auprès de la Banque mondiale. Les décès liés au SIDA sont en progression, et l'espérance de vie moyenne au Kenya a chuté de 60 ans en 1993 à 47 ans en 2000. Le VIH/SIDA a également entraîné un accroissement sans précédent du nombre d'orphelins, désormais estimé à 900 000 (2000). Le NACC estime qu'en 2000 il y avait 78 000 enfants séropositifs de 0 à 14 ans et plus de 30 000 enfants naissent avec le VIH/SIDA chaque année. De plus, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 90,9 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1989 à 105,2 en 1998, en raison de toute une série de facteurs, dont les plus importants étaient l'insalubrité et la malnutrition, associées au VIH/SIDA.
12. Les ménages touchés par le VIH/SIDA sont susceptibles de souffrir davantage de l'insécurité alimentaire, même s'ils vivent dans des districts où règne généralement la sécurité alimentaire. Une étude réalisée en 1999⁵, qui portait sur les paysans pratiquant une agriculture de semi-subsistance dans les provinces de Nyanza et de l'Est, concluait que la morbidité et la mortalité des ménages entraînaient une diminution des superficies cultivées, une baisse des revenus, une progression du ratio actifs/inactifs et un accroissement général de l'insécurité alimentaire. Les maladies chroniques ou les décès entraînent une perte de revenus et de main-d'œuvre ainsi qu'une diminution des ressources du ménage, notamment lorsque le chef de famille est touché. Les ressources des ménages sont détournées pour s'occuper des malades et financer les frais médicaux. Les autres membres de la famille ont tendance à travailler moins pour s'occuper de celui qui est malade. Les femmes sont particulièrement défavorisées, puisqu'elles assument la charge des soins aux membres malades de la famille, ce qui limite le temps dont elles disposent pour s'occuper de leurs enfants et des autres membres de la famille ainsi que pour s'acquitter d'autres activités productives. En particulier, les enfants, et notamment les filles, sont déscolarisés de manière à épargner les frais de scolarité et à renforcer la main-d'œuvre familiale. D'après le NACC, jusqu'à 700 Kényens meurent quotidiennement du VIH/SIDA (2002). Du fait de la pandémie, le nombre de ménages vulnérables dirigés par une femme, un enfant ou une personne âgée a augmenté.

⁵ Rugalema G., Weigang S. et Mbwika J. 1999. *HIV/AIDS and the Commercial Agricultural Sector in Kenya: Impact, Vulnerability, Susceptibility and Coping Strategies*, Rome: FAO, en coopération avec le PNUD.



Caractéristiques de l'insécurité alimentaire

13. La sécurité alimentaire est précaire à l'échelle nationale. La production intérieure de maïs, de haricot sec et de blé varie en fonction de précipitations capricieuses (sécheresse en 1992/1993, 1997 et 1999/2000, et inondations en 1997/1998). À l'heure actuelle, environ 84 pour cent des terres agricoles sont utilisées pour les cultures vivrières, le reste servant aux cultures de rapport. La superficie plantée de maïs, l'aliment de base, s'est stabilisée au niveau de 1,5 million d'hectares, les possibilités d'expansion étant limitées en raison des formes concurrentes d'utilisation des sols. Durant la longue saison des pluies (de mars à juin), la production varie entre 2,3 et 2,7 millions de tonnes, dont environ trois quarts proviennent des petites exploitations. Les cultures traditionnelles telles que le sorgho, le mil et le manioc sont particulièrement importantes en raison de leur résistance à la sécheresse.
14. La production vivrière est concentrée dans la vallée du Rift, dont le potentiel est important, et dans les provinces de l'Est et du Centre, où les pluies sont généralement abondantes. Pourtant, les rendements du maïs sont faibles, soit en moyenne moins de 2 tonnes à l'hectare et, de 1991 à 2001, les importations de maïs ont tourné autour de 500 000 tonnes par an. Au cours de cette période, la production nationale n'a pas suffi à satisfaire les besoins alimentaires du pays, et la demande totale de céréales a excédé les disponibilités nationales pour chaque campagne, à l'exception de celles de 1991/1992 et de 2001/2002. Compte tenu des fluctuations de la production nationale, les besoins d'importation ont été très variables, la moyenne sur dix ans tournant autour de 900 000 tonnes par an. Les efforts mis en œuvre par le gouvernement pour accroître le rendement des cultures vivrières n'ont pas encore porté leurs fruits, notamment en raison des activités limitées de vulgarisation concernant ces cultures, des rares possibilités de commercialisation, de la médiocrité de l'infrastructure et du manque de dispositifs de crédit destinés aux petits exploitants.
15. Le marché intérieur est quelque peu protégé de l'instabilité des prix par les interventions de l'Office national des céréales et des fruits et légumes. Pourtant, on note d'importantes différences des prix locaux dans les régions reculées du nord et du nord-est, qui souffrent de déficits alimentaires structurels et de la médiocrité de l'infrastructure routière. Les importations annuelles d'aide alimentaire (essentiellement du maïs et du blé) ont tourné autour de 175 000 tonnes au cours de la décennie écoulée depuis 1991. Il est cependant peu probable que les importations par le PAM d'aide destinée au secours d'urgence et au développement aient entraîné des distorsions des prix significatives sur le marché du maïs. L'aide était essentiellement ciblée sur les ZASA où la production de maïs est infime et la demande du marché faible. Globalement, les importations de maïs du PAM au cours des 10 dernières années représentaient en moyenne 3 pour cent des disponibilités totales de maïs.
16. Au Kenya, l'insécurité alimentaire chronique a de toute évidence pour point de départ les inégalités de la répartition des ressources naturelles entre les régions, encore aggravée par la médiocrité de l'infrastructure rurale, la faible implantation de la technologie, la mauvaise qualité et la rareté des intrants ainsi que le bas niveau des revenus et de l'investissement. L'insécurité alimentaire comporte également une importante dimension saisonnière. Faute de mécanismes efficaces de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets, les ménages sont très vulnérables face aux sécheresses répétées. C'est particulièrement le cas dans les zones pastorales, agropastorales et marginales des basses terres, au nord de l'équateur où, compte tenu de la prédominance de l'élevage nomade associé à de mauvaises pratiques de gestion des pâturages, les mécanismes de survie sont faibles les années de sécheresse (voir la carte à l'annexe I). À l'ouest, une forte croissance démographique et l'exiguïté des exploitations ont également entraîné un appauvrissement



progressif. Au cours des deux dernières décennies, la croissance et la diversification de l'agriculture et de l'économie n'ont pas suivi le rythme de l'augmentation très rapide de la population.

Malnutrition et vulnérabilité

17. La malnutrition des enfants est en progression en raison du déclin général de l'économie, de l'épidémie de VIH/SIDA, de la pauvreté, des disparités entre les sexes ainsi que de l'insécurité alimentaire à l'échelle de la nation et des ménages. En 1998, 33 pour cent de la population de moins de 5 ans souffrait d'un retard de croissance et 6 pour cent d'émaciation⁶. La prévalence de l'insuffisance pondérale est également forte, soit 26,4 pour cent⁷. Les ZASA sont les plus gravement touchées. Dans la province du nord-est, le pourcentage d'enfants présentant une insuffisance pondérale est de 35,8 pour cent. En 1998, le taux de mortalité maternelle était de 590–650 pour 100 000 naissances vivantes; le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans se situait à 105 pour 1 000 et le taux de mortalité des nourrissons était de 71 pour 1 000. Ces trois indicateurs se sont notablement détériorés par rapport aux valeurs enregistrées lors du recensement de 1989. Dans les provinces où la prévalence de la malnutrition est forte, on note également de faibles taux de scolarisation et de fréquentation scolaire, de mauvais résultats scolaires et des taux d'abandon élevés, en particulier chez les filles.

La population cible

18. Étant donné l'acuité et la large répartition de la pauvreté au Kenya, l'aide alimentaire sera ciblée sur les plus démunis des ménages pauvres, tant ruraux qu'urbains. Compte tenu de la vulnérabilité exceptionnelle face aux catastrophes naturelles, les efforts du PAM sont actuellement concentrés sur les ZASA et visent 21 districts agropastoraux, dont la population compte 2 399 625 habitants. Au total, les ZASA couvrent 27 districts ayant une population totale de 6 554 297 personnes.
19. Les interventions du PAM concernant le VIH/SIDA viseront les ménages pauvres victimes de la faim touchés par le VIH/SIDA dans les zones où les taux de prévalence sont élevés, notamment les provinces de Nyanza et de l'ouest et les bidonvilles de Kisumu et de Nairobi.
20. Durant l'exécution du prochain programme de pays, une attention spéciale sera accordée:
- aux enfants des centres préscolaires et des écoles primaires venant de familles vivant dans l'insécurité alimentaire;
 - aux ménages pauvres souffrant de la faim touchés par le VIH/SIDA;
 - aux ménages dirigés par une femme, une personne âgée ou des enfants (notamment des filles et des orphelins);
 - aux éleveurs et paysans-éleveurs pauvres en ressources des zones exposées aux catastrophes.

⁶ Enquête démographique et sanitaire du Kenya, 1998.

⁷ Rapport du PNUD sur le développement humain, 2001.



En outre, le PAM continuera d'appuyer les effectifs importants et en progression de réfugiés dans les pays dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 6226, et de venir en aide aux familles pauvres des communautés d'accueil.

PRIORITÉS ET POLITIQUES DU GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Politiques d'ensemble

21. Compte tenu des mauvais résultats économiques et de la progression de la pauvreté, le gouvernement a adopté en juin 2000 un DSRP préliminaire qui précisait les mesures visant à promouvoir la croissance économique et à réduire la pauvreté. Ce document a été suivi en juillet 2001 par un DSRP complet, qui tient pleinement compte de la vision à long terme (à un horizon de 15 ans) définie dans le Plan national d'éradication de la pauvreté (NPEP) approuvé en 1999 par le gouvernement. Le DSRP est une stratégie à court terme qui entend mettre en œuvre le NPEP dans le cadre d'une série de plans triennaux à horizons mobiles, grâce à un schéma triennal de dépenses à moyen terme, dont l'objet est d'améliorer la qualité des dépenses et d'assurer le déplacement des ressources vers des activités et programmes favorables aux pauvres. Le plan de développement national, qui est une étape intermédiaire entre le DSRP et le NPEP, énonce les politiques de nature plus large qui seront mises en œuvre sur une période de cinq ans. Tous ces documents reconnaissent l'importance de la sécurité alimentaire et du secteur agricole pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique.
22. Par le biais du DSRP, le gouvernement entend faire tomber l'incidence de la pauvreté absolue de son niveau actuel, soit 56 pour cent, à 53 pour cent d'ici à 2004. Ce document présente le schéma général de l'harmonisation des politiques sectorielles prévue dans le NPEP et dans le plan de développement national, lequel sera mis en œuvre en préparant des plans de développement au niveau des provinces et des districts. Le gouvernement a également lancé des consultations à l'échelle de tous le pays sur le processus de décentralisation, attribuant des pouvoirs administratifs et politiques aux districts, dans le contexte d'un nouveau projet de loi sur les collectivités locales qui sera soumis au parlement en 2002. Durant la période du prochain programme de pays, le PAM travaillera en collaboration étroite avec les autorités de district pour fournir une aide alimentaire, là où nécessaire, à l'appui des activités de développement communautaire.
23. Dans les ZASA, le DSRP donne notamment la priorité aux activités ci-après: développement des techniques de collecte de l'eau; exploitation des eaux de surface et des eaux souterraines; développement de l'élevage, en mettant l'accent sur les mesures améliorées et adaptées de lutte contre les maladies; et institutionnalisation des mesures efficaces de gestion de la sécheresse, notamment systèmes d'alerte précoce et gestion des catastrophes, préparation à ces dernières, interventions de secours et redressement, afin de minimiser les pertes de bétail et d'accroître la sécurité alimentaire. Dans ce domaine, le Cabinet du Président, avec diverses parties prenantes, élabore une politique nationale de gestion des catastrophes. Le Cabinet du Président assure au Kenya la coordination des activités liées à la sécurité alimentaire et préside une réunion interinstitutions mensuelle sur la sécurité alimentaire et les autres formes d'aide humanitaire. De plus, par le biais du projet de gestion des ressources des terres arides, ce Cabinet coordonne la collecte et la diffusion des renseignements sur la sécurité alimentaire du système d'alerte précoce. Ce



système sert de base à toute intervention rapide du PAM et au ciblage des ZASA. Le PAM aidera le gouvernement à le renforcer.

Politique en matière d'éducation

24. Dans le plan de développement national, le gouvernement entend améliorer la participation des jeunes enfants à l'éducation préscolaire pour la faire passer de 40 pour cent en 2000 à 50 pour cent en 2008. Dans le primaire, l'objectif est d'atteindre et de maintenir l'enseignement primaire universel d'ici à 2005 et d'accroître les taux de passage du primaire en secondaire de 40 à 70 pour cent d'ici à 2008. Dans ses objectifs nationaux pour l'éducation, le gouvernement mentionne l'impact négatif du VIH/SIDA sur le développement de l'éducation et met l'accent sur la sensibilisation au VIH/SIDA dans les programmes de cours actuels. Pour réduire les disparités d'une région à l'autre en matière d'accès à l'éducation, de maintien à l'école et de résultats, il envisage d'intensifier le programme d'alimentation scolaire dans les zones où l'incidence de la pauvreté est forte et d'intégrer la politique d'alimentation scolaire dans les plans de développement national et sectoriels afin d'établir la pérennité du programme à long terme. Les communautés seront sensibilisées pour qu'elles abandonnent les pratiques culturelles qui ont une incidence négative sur les taux d'inscription, de passage et d'achèvement des études, en particulier pour les filles.

Politique en matière d'aide alimentaire

25. Le rôle de l'aide alimentaire inhérent au DSRP, tel que mentionné ci-dessus, est conforme aux objectifs de la politique du PAM visant à favoriser le développement:

- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
- atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.

Dans la mesure où les programmes de développement et de remise en état de l'infrastructure rurale envisagés comprennent des activités d'appui à la création ou à la reconstitution des actifs directement productifs dont les communautés et/ou les ménages assurent le contrôle et/ou la gestion, le PAM leur fournira une aide alimentaire. Le PAM aidera également le gouvernement à formuler sa politique et sa stratégie en matière d'aide alimentaire.

ESTIMATION DES RÉSULTATS DU PAM À CE JOUR

26. Depuis 1980, date à laquelle le PAM a commencé à fournir au Kenya une aide au développement (les secours d'urgence ont commencé en 1965 pour lutter contre la sécheresse), les projets bénéficiant de l'appui du PAM ont visé divers secteurs, y compris l'agriculture, la foresterie et l'éducation. Au fil des ans, l'aide d'urgence a englobé l'appui aux populations touchées par la sécheresse et les inondations, ainsi qu'aux réfugiés venant des pays voisins. Le Conseil d'administration a approuvé en octobre 1998 le premier programme de pays, qui est en cours d'exécution (1999–2003), pour un montant total de 32,5 millions de dollars à l'appui du développement des ressources humaines et de la gestion des catastrophes ainsi que de l'atténuation de leurs effets. Le montant de l'aide fournie par le PAM au Kenya durant la période 1965–2001 s'élève à 826 millions de



dollars (15 pour cent pour des activités de développement et 85 pour cent pour des opérations d'urgence et des interventions en faveur des réfugiés).

Le programme de pays en cours et ses composantes

27. Les ressources fournies au titre du programme de pays en cours appuient trois activités fondamentales: **activité fondamentale 1a**, aide au programme d'alimentation scolaire dans les écoles maternelles et primaires des ZASA; et **activité fondamentale 1b**, aide aux enfants désavantagés des villes; **activité fondamentale 2**, fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes; et **activité fondamentale 3**, nutrition et soins de santé communautaires. L'activité fondamentale 1, qui est opérationnelle, fait suite au projet 2502 (programme d'alimentation scolaire) lancé en 1980. Elle est actuellement mise en œuvre dans 1 362 écoles ayant au total 415 098 élèves (240 008 garçons et 175 090 filles). L'exécution de l'activité fondamentale 2 a été suspendue car les quatre districts visés reçoivent des secours du fait de la sécheresse dans le cadre d'une opération d'urgence qui devrait se poursuivre jusqu'en octobre 2002. L'activité fondamentale 3 n'a pas commencé en 2001, comme cela était prévu à l'origine, parce que le Ministère de la santé ne disposait pas de l'infrastructure et de la capacité institutionnelle requise et qu'il n'y avait pas d'organisation non gouvernementale (ONG) ou d'organisation communautaire ayant les capacités, la volonté ou les compétences suffisantes pour la mettre en œuvre dans les deux districts ciblés. Le bureau de pays est en train de mettre la dernière main à une proposition qui réorienterait les ressources réservées pour l'activité fondamentale 3 vers une nouvelle intervention afin d'aider le gouvernement à lutter contre les effets du VIH/SIDA dans les districts sélectionnés et à Nairobi.
28. Les objectifs de développement à long terme du programme de pays sont d'aider le gouvernement et les partenaires à lutter contre la pauvreté dans les ZASA et les bidonvilles et de préserver l'existence et les moyens de subsistance des populations vivant dans un état d'insécurité alimentaire particulièrement élevé dès l'arrivée des catastrophes. Ces objectifs seront réalisés moyennant: i) un appui à l'éducation de base en faveur des enfants désavantagés par le biais de la poursuite de l'alimentation scolaire dans les ZASA et d'une nouvelle activité d'alimentation scolaire au profit des enfants défavorisés des villes; ii) un fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes pour aider les communautés menacées des districts arides sélectionnés à élaborer des plans de secours en prévision des catastrophes et à créer un fonds de réserve de produits alimentaires pour appuyer la mise en œuvre de ces plans dès les premiers signes avant-coureurs d'une catastrophe; et iii) la nutrition et les soins communautaires pour réduire la malnutrition chez les jeunes enfants et leurs mères dans les ZASA sélectionnées.
29. Une évaluation externe du programme de pays a été effectuée en janvier/mars 2002⁸. La mission n'a pas été en mesure d'évaluer deux des trois activités du programme de pays qui n'avaient pas encore commencé pour les raisons mentionnées plus haut. Toutefois, elle a noté que "comme cela avait été approuvé, le programme de pays est centré sur l'alimentation scolaire, un accent moindre étant mis sur les programmes alimentaires visant à atténuer les effets des situations d'urgence, et sur la nutrition par région". La mission estimait qu'il faudrait déployer des efforts soutenus pour garantir que la conception du programme de pays soit conforme à l'orientation stratégique du SSP.
30. Malgré certaines réserves, la mission a constaté que: les principes fondamentaux de développement qui sont ceux du PAM semblaient être bien respectés compte tenu de la nature particulière de l'activité d'alimentation scolaire dans les ZASA; l'activité avait été

⁸ Rapport d'évaluation du programme de pays, 2002



particulièrement bien exécutée, avec un minimum de pertes ou de détournement des ressources alimentaires; les vivres étaient bien utilisés en tant que ressources servant au développement et représentaient un élément important dans l'amélioration de la vie des enfants bénéficiaires et de leurs familles; il ne s'agissait pas uniquement d'un programme d'alimentation, comme le montraient les très bons résultats scolaires enregistrés dans les zones ciblées, lesquels égalaient et parfois dépassaient ceux d'autres régions. La mission a également constaté que l'activité d'alimentation scolaire était bien intégrée et cohérente, dans la mesure où "elle correspond de très près à la propre priorité du Gouvernement kényen. [...] Elle est bien intégrée dans les opérations du Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie et s'inscrit dans les efforts des autres donateurs qui appuient l'enseignement primaire au Kenya —en particulier le Gouvernement britannique qui fournit des manuels dans toutes les écoles primaires".

31. La mission a conclu qu'il n'y avait guère de doute que l'activité d'alimentation scolaire avait permis à de très nombreux jeunes Kényens issus de familles extrêmement pauvres des ZASA et des bidonvilles sélectionnés de Nairobi de recevoir une éducation et de bénéficier d'une nutrition améliorée. Elle s'inscrivait en outre pleinement dans la philosophie du PAM visant à favoriser le développement et correspondait à la très haute priorité accordée par l'État à l'éducation primaire universelle. Cette activité devrait donc continuer à recevoir l'appui du PAM en tant que composante importante d'un programme intégré plus vaste portant à la fois sur l'aide alimentaire et les ressources non alimentaires et visant à supprimer les obstacles qui sont à l'origine de la progression de l'insécurité alimentaire des ménages au Kenya.
32. Enfin, la mission a noté que les avantages de la souplesse inhérente à la modalité de programmation avaient été mis en évidence par la transformation de l'activité fondamentale 3 en appui aux activités liées au VIH/SIDA visant à épauler les organisations et les ménages s'occupant d'orphelins du VIH/SIDA dans les districts sélectionnés.
33. La mission a recommandé que le PAM veille à ce que le programme de pays prévoit les ressources adéquates —à la fois alimentaires et financières— pour que l'unité ACV du PAM continue à participer pleinement aux efforts intégrés visant à améliorer la compréhension de l'ampleur et des conséquences de l'insécurité alimentaire, ainsi que de ses causes. En partenariat avec d'autres donateurs, ces efforts devraient porter principalement sur le renforcement des capacités liées à la collecte et à l'analyse des données à l'échelle des districts. Le PAM devrait commencer également à se préparer à l'éventualité d'un besoin massif d'aide alimentaire pour combattre l'épidémie du VIH/SIDA. La mission a estimé qu'il faudrait à cette fin augmenter l'échelle des opérations envisagées pour l'activité fondamentale 3 durant la période 2002–2003 bien avant le prochain cycle de programmation. Le PAM procèdera à des consultations avec le gouvernement et d'autres partenaires pour trouver les moyens de développer ses opérations à plus grande échelle. Toutefois, le niveau de l'intervention VIH/SIDA du PAM pourrait être limité par la disponibilité des ressources et des partenaires d'exécution.
34. Les conclusions et recommandations de la mission ont été entérinées par le gouvernement.

Opérations de secours

35. Le Kenya est sujet à des catastrophes naturelles fréquentes et bénéficie à ce titre de l'aide d'urgence du PAM depuis 1965. Au cours des cinq dernières années, dès le début de 1997, le PAM a fourni une aide alimentaire d'urgence aux populations; 476 713 personnes en ont bénéficié dans 12 districts, dans le cadre de l'opération d'urgence 5803.00 (en 1997) et 4 375 541 personnes dans 22 districts au titre de l'opération d'urgence 6203.01 au cours



du premier semestre de 2001. Au cours des mêmes cinq années, jusqu'en avril 2002, l'aide alimentaire d'urgence a représenté au total 810 728 tonnes de produits, pour un coût estimé à 388,9 millions de dollars. L'opération d'urgence en cours en raison de la sécheresse devrait prendre fin en octobre 2002. Cependant, étant donné que le cycle de la sécheresse semble se raccourcir au Kenya, il serait prudent de prévoir au moins une période de grande sécheresse durant l'exécution du prochain programme de pays.

36. Une intervention prolongée de secours du PAM en faveur des réfugiés (IPSR 6226.00) visant à sauver des vies et à maintenir ou à améliorer l'état sanitaire et nutritionnel de 224 000 réfugiés des pays voisins est en cours d'exécution et prendra fin en septembre 2003. Mais il est probable que cette opération sera encore prolongée. Compte tenu de l'instabilité de la situation dans la sous-région, la probabilité d'un nouvel afflux de réfugiés est forte, ce qui représenterait une pression supplémentaire pour l'environnement fragile des ZASA où les camps de réfugiés sont situés, ainsi que pour les ressources déjà fortement sollicitées des communautés d'accueil. Les ressources de l'IPSR en cours ont tendance à ne pas suffire aux besoins des effectifs actuels et en progression, et la ration alimentaire a souvent dû être considérablement réduite en deçà des normes quotidiennes prescrites.

ORIENTATION FUTURE DE L'AIDE DU PAM

37. La formulation de ce deuxième SSP s'est faite dans le cadre de la révision en cours du bilan commun de pays, du premier Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et d'un processus global et participatif de rencontres avec les représentants du gouvernement (à l'échelon central et à celui des districts), des institutions des Nations Unies, des organisations communautaires et des ONG. À l'issue de ces discussions, un consensus s'est dégagé sur les objectifs, la stratégie d'exécution ainsi que sur la portée et la nature des activités possibles d'aide au développement du PAM pour l'avenir. Compte tenu de l'attachement ferme et avéré du gouvernement en faveur du développement des ressources humaines, et plus particulièrement des actions dans les secteurs sociaux bénéficiant de l'appui du PAM, l'axe principal des objectifs stratégiques à long terme restera dans les grandes lignes de celui du programme de pays en cours. Ces objectifs sont notamment l'appui accru à l'éducation préscolaire et primaire (en particulier pour les filles et les orphelins) dans le cadre des efforts mis en œuvre par les communautés pour accroître la production vivrière, l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages pauvres touchés par le VIH/SIDA qui souffrent de la faim, ainsi que des actions communautaires de planification préalable des catastrophes.
38. La mission du PAM au Kenya sera donc d'aider les ménages et les communautés pauvres des ZASA et d'autres zones où sévit l'insécurité alimentaire à réduire leur insécurité alimentaire à court terme et à leur permettre de contribuer à l'objectif national d'élimination de la pauvreté. Dans le cadre du bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le PAM contribuera aux actions mises en œuvre dans les domaines prioritaires (accès à l'éducation, VIH/SIDA, dégradation des ressources naturelles, gestion et planification préalable des catastrophes). Cet appui mettra l'accent sur trois des aspects stratégiques de la politique visant à favoriser le développement: i) permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; ii) permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; iii) atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature. Le prochain programme de pays établira des liens manifestes avec le Plan-cadre de manière à garantir que les activités du PAM



contribuent directement aux résultats prévus dans ce dernier et aux principales activités de développement recensées dans le DSRP. Les objectifs à long terme de l'aide future du PAM seront les suivantes:

- renforcer la capacité des ménages pauvres souffrant de la faim (en particulier ceux dirigés par une femme ou un enfant) à prendre en charge leur propre développement par le biais de l'éducation et de la formation;
- permettre aux ménages vulnérables de faire face aux chocs exogènes (sécheresse, etc.) tout en tenant compte des déséquilibres entre les sexes et de la pandémie VIH/SIDA.

39. Ils seront réalisés dans le cadre d'activités visant à:

- renforcer le développement communautaire et la capacité des ressources humaines par le biais de l'éducation et de la formation à tous les niveaux, en mettant particulièrement l'accent sur les filles, les orphelins et les programmes d'alphabétisation des adultes (en particulier à l'intention des femmes);
- accroître la capacité des ménages/communautés à faire face et à réagir aux chocs exogènes résultant des situations d'urgence constantes ou répétées, telles que le VIH/SIDA, et/ou les catastrophes naturelles, en renforçant les structures institutionnelles à l'échelle des communautés, des districts et au niveau national; et
- fournir un soutien alimentaire aux enfants défavorisés dans les écoles et dans les centres préscolaires, aux orphelins et aux patients souffrant du VIH/SIDA ainsi qu'à leurs familles.

40. Les principes directeurs pour l'exécution des activités sont notamment: la préparation aux catastrophes, l'atténuation de leurs effets et la planification de leur gestion; la démarginalisation des femmes et leur participation à tous les processus de décision; la participation des districts et des communautés au ciblage; la sensibilisation au VIH/SIDA dans toutes les activités; le plaidoyer contre la faim; le partenariat avec le gouvernement et toutes les institutions de développement pertinentes; le renforcement des ressources humaines (des bénéficiaires et des institutions de l'État). On veillera à ne fournir l'aide alimentaire que lorsqu'elle sera nécessaire, et durant les périodes les plus brèves possibles, pour éviter de créer une dépendance. Le PAM intensifiera également ses efforts pour regrouper les méthodologies et données ACV en un système commun unique, et pour aider le gouvernement à développer sa capacité d'alerte précoce et d'analyse de la vulnérabilité de manière durable. Ces tâches figureront au nombre des activités du prochain programme de pays.

Identification des principaux domaines d'intervention

41. La stratégie envisage que les ressources alimentaires du PAM associées aux articles non alimentaires bénéficieront à trois activités fondamentales: i) 75 pour cent pour l'aide à l'éducation de base (préscolaire et primaire), dont 10 pour cent viseront à aider les activités communautaires vivres pour la création d'actifs en vue d'assurer la pérennité du programme; ii) 15 pour cent pour l'aide aux ménages touchés par le SIDA; et iii) 10 pour cent pour un fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes qui englobera l'aide à la gestion des catastrophes et à l'atténuation de leurs effets ainsi que les activités ACV. Conformément à la politique du PAM, et dans le cadre de l'action globale visant à réduire l'écart entre les sexes au Kenya, 60 pour cent des ressources du programme de pays seront destinés aux femmes.



⇒ Aide à l'éducation de base

42. Cette activité fondamentale correspond à la deuxième priorité de la politique visant à favoriser le développement et vient à l'appui de l'objectif national qui est de fournir une aide alimentaire au profit de l'éducation primaire universelle; elle sera ciblée sur les écoles des ZASA et des autres districts ruraux et urbains vivant dans l'insécurité alimentaire où les orphelins sont nombreux, l'ampleur de la malnutrition et de l'analphabétisme des femmes importante, les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire faibles et les niveaux d'abandon de la scolarisation élevés. L'intervention du PAM contribuera à terme à l'amélioration et à l'expansion de l'enseignement primaire pour tous, et à la réduction des inégalités entre les sexes. Elle visera à améliorer la scolarisation et la fréquentation des écoles en offrant un accès spécial à l'éducation de base aux enfants vulnérables, en particulier aux filles et aux orphelins, et en accroissant leur capacité d'apprentissage. Le PAM aidera également les centres de développement du jeune enfant et les crèches bénéficiant de l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en accordant une attention particulière aux mères enceintes souffrant de malnutrition et aux enfants de moins de 5 ans. Ces bénéficiaires recevront une alimentation complémentaire afin de réduire le pourcentage élevé d'enfants de 4 et 5 ans qui souffrent déjà d'émaciation lorsqu'ils commencent à participer au programme d'alimentation scolaire. La plupart des centres de développement du jeune enfant en milieu rural sont à assise communautaire, ciblent les plus démunis des pauvres et offrent une éducation gratuite aux enfants.
43. Compte tenu des coûts élevés des produits alimentaires et des articles non alimentaires, il est difficile pour le gouvernement d'assurer l'activité d'alimentation scolaire à terme. Il est donc évident qu'une stratégie de retrait doit être convenue pour l'activité d'alimentation scolaire. Cette stratégie et la pérennité de l'action à terme reposeront sur des activités d'appui aux unités de production scolaire, conformément à la politique gouvernementale, en association avec les deux autres activités du programme de pays. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays pour le Kenya a montré que la composante axée sur la durabilité du programme d'alimentation scolaire ne devrait pas se limiter à l'école, et a recommandé d'intégrer l'alimentation scolaire dans les actions plus vastes et ciblées faisant participer la communauté scolaire, grâce aux efforts de multiples donateurs. En gardant cette recommandation à l'esprit, il est possible d'améliorer la conception et la gestion des activités visant à assurer la durabilité de l'action pour obtenir le résultat optimal. La composante aide à l'éducation de base continuera donc d'associer de plus en plus étroitement les populations concernées à la gestion du programme. Le PAM et le gouvernement travailleront ensemble pour s'assurer qu'une politique concernant l'alimentation scolaire soit intégrée aux plans de développement, national et sectoriels. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays pour le Kenya a souligné le rôle crucial de l'alimentation scolaire pour le prochain programme de pays, mais en indiquant que l'activité ne devrait pas être la pièce maîtresse de l'action future d'aide alimentaire du PAM. Toutefois, il est très clairement ressorti des discussions avec le gouvernement et d'autres partenaires potentiels que l'alimentation scolaire, étant donné son impact très positif au Kenya, doit rester une part importante des programmes de développement du PAM.
44. Le personnel du Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie et les comités chargés de la gestion des écoles poursuivront leur action de sensibilisation et de mobilisation des communautés et des parents, bien avant le démarrage des opérations d'alimentation scolaire. L'objectif est de s'assurer que la mise en place de structures institutionnelles à l'échelle communautaire garantit la prise en charge de l'alimentation scolaire après le retrait du PAM. Si les communautés reçoivent un appui technique adéquat (par exemple, certaines communautés plantent déjà des cultures vivrières et font de



l'élevage sur les parcelles scolaires ou construisent des classes et des latrines supplémentaires, etc.) et bénéficient d'un système d'alerte précoce, elles pourraient en fin de compte être en mesure de poursuivre cette activité seules. Dans le cadre du DSRP, l'activité d'aide à l'éducation de base doit donc faire partie d'une stratégie globale du gouvernement, appuyée par divers donateurs, l'objectif étant d'offrir une instruction primaire gratuite et accessible, d'assurer le recrutement et la formation des enseignants, de construire des infrastructures scolaires supplémentaires et d'améliorer la motivation des enseignants ainsi que la sécurité alimentaire des communautés.

45. L'activité d'aide à l'éducation de base sera élaborée en y associant pleinement les autorités des districts, les communautés, les ONG et le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie. Une assistance complémentaire sera sollicitée auprès d'autres partenaires tels que le Ministère de l'agriculture et du développement rural, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les organismes des donateurs bilatéraux, l'UNESCO et l'UNICEF pour l'amélioration des capacités d'apprentissage, la fourniture de matériel pédagogique, de puits forés, de systèmes d'assainissement, de vermifuges, d'activités de sensibilisation dans le domaine de l'hygiène et la création de potagers scolaires et d'autres activités génératrices de revenus, dans le cadre de la stratégie de retrait.

⇒ *Appui aux ménages touchés par le SIDA*

46. Cette activité fondamentale répond aux priorités 2 et 3 de la politique du PAM visant à favoriser le développement – permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation, et leur permettre d'acquérir des actifs et de les conserver. Elle viendra à l'appui des efforts déployés par le gouvernement et la communauté internationale pour faire face à l'insécurité alimentaire causée par le VIH/SIDA, en privilégiant tout particulièrement le renforcement des moyens dont disposent les ménages et les communautés pour s'occuper des orphelins.
47. L'aide alimentaire, associée aux apports non alimentaires des partenaires du PAM, contribuera à améliorer durablement la sécurité alimentaire des orphelins et de ceux qui s'en occupent. Elle contribuera à améliorer la qualité et la durée de la vie des patients souffrant du VIH/SIDA pour qu'ils puissent continuer à contribuer à la sécurité alimentaire de leur famille, tout en empêchant que les personnes à charge de la famille ne souffrent de la faim lorsque le chef de famille est malade et en traitement pour infections opportunistes. L'aide alimentaire servira également de transfert de revenus et de mesure d'incitation pour les mères, les soignants et les membres sains de la famille pour qu'ils assistent aux séances de formation aux activités rémunératrices et à celles qui leur permettent d'acquérir de meilleures pratiques sanitaires et nutritionnelles, et qu'ils participent aux activités vivres pour la création d'actifs.
48. Les activités de promotion et de sensibilisation concernant la prévention de l'infection par le VIH/SIDA seront menées dans toutes les régions où les activités du PAM sont exécutées. Du matériel d'information, d'éducation et de communication sera diffusé dans le cadre de toutes les activités bénéficiant de l'aide du PAM, en ciblant les hommes, les femmes et tout particulièrement les jeunes, scolarisés ou non. L'activité d'aide à l'éducation de base servira également à transmettre des messages de prévention et le PAM travaillera avec le Conseil national de lutte contre le SIDA (NACC), l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et l'ONUSIDA pour appuyer la diffusion de l'information concernant la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant.



49. Le département des services sociaux du Ministère de l'intérieur, du patrimoine et des sports continuera d'exécuter l'activité par le biais de ses structures décentralisées et des organisations communautaires, lesquelles se chargeront de l'exécution avec l'aide des ONG. La participation active des hommes et des femmes sera encouragée dans le cadre des structures communautaires afin d'améliorer la prise des décisions localement. On mettra l'accent sur l'intégration des activités du programme dans les autres actions en cours (par exemple les soins fournis à domicile aux patients souffrant du VIH/SIDA et aux orphelins; et les activités concernant la sécurité alimentaire, la création de revenus et la nutrition). À l'échelle des communautés, on privilégiera tout spécialement la représentation égale des hommes et des femmes dans les comités de gestion. On encouragera les femmes à assurer la présidence de ces comités, comme moyen de renforcer leur rôle dans la prise des décisions. Dans ce contexte, le PAM travaillera en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'UNICEF, la FAO et d'autres institutions fournissant un appui aux communautés agricoles, aux groupements de jeunes et de femmes et aux organisations communautaires.

⇒ **Fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes**

50. Ce fonds a été créé à titre de nouvelle activité du programme de pays en cours. Le PAM a participé à des microprojets vivres-contre-travail utilisant les ressources des opérations d'urgence. Le fonds entendait tirer parti des aspects positifs de ces activités tout en améliorant le ciblage, le suivi et la pérennité de l'action, en élaborant des plans d'intervention de secours, par le biais de la formation et de la mobilisation des communautés, ainsi qu'en les exécutant par le biais d'activités VCT si besoin était. L'activité n'a pu démarrer en raison de la grave situation d'urgence causée par la sécheresse (1999–2001). Il est envisagé que les opérations prévues au titre de cette activité pourront commencer en octobre 2002 à titre de dispositif de transition après l'opération d'urgence, dans des communautés sélectionnées.
51. Durant la période d'exécution du prochain programme de pays, les activités de préparation aux catastrophes seront maintenues et élargies, l'objectif étant de permettre aux ménages et aux communautés souffrant de l'insécurité alimentaire dans les zones ciblées d'atténuer leur insécurité alimentaire aiguë et chronique ainsi que les effets des catastrophes naturelles. Cette activité vise à aider les ménages et les communautés à reconstituer leurs actifs et/ou à en créer de nouveaux ainsi qu'à renforcer leur capacité et leur niveau de préparation pour pouvoir faire face aux catastrophes par le biais de la formation, de l'épargne collective et de la solidarité, des activités rémunératrices, et de l'instruction en matière de santé reproductive et de nutrition. L'aide alimentaire contribuera à la mise en place d'une capacité locale d'intervention par la formation des agents de développement communautaire et des dirigeants des communautés en matière d'évaluation participative des risques et des besoins, par la planification préalable et l'exécution d'activités d'atténuation; de plus, grâce aux activités vivres pour la création d'actifs, elle appuiera la mise en œuvre des activités d'atténuation des effets des catastrophes recensées par les organisations communautaires dans les zones ciblées.
52. Le PAM veillera à renforcer la capacité de l'unité de secours et de relèvement ainsi que du projet de gestion des ressources des terres arides du Cabinet du Président en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention, grâce à la formation de son personnel pour qu'il adopte et utilise l'ACV et d'autres renseignements sur les risques pour prendre les décisions et élaborer les plans de secours et d'action. À cette fin, il assurera la formation et recrutera des consultants locaux, mobilisera des ressources et assurera la gestion des stocks en passant des accords relatifs à l'accès et à l'achat avec des organismes privés et publics. Le PAM renforcera également la logistique et la capacité de gestion des vivres dans le



secteur privé en partageant avec ses partenaires locaux ses compétences en matière de comptabilité et de gestion des entrepôts, de systèmes de suivi des produits et de planification de la logistique pour le transport terrestre.

Portée de la programmation en collaboration

53. Le présent SSP est conforme au cycle de programmation des institutions des Nations Unies. Le personnel du PAM et les organismes de contrepartie participent activement aux travaux des divers groupes de travail thématiques de l'équipe de pays des Nations Unies. Dans la stratégie de collaboration des Nations Unies, une attention particulière est accordée au ciblage sur les thèmes prioritaires arrêtés ensemble, par exemple, la dégradation des ressources naturelles, la fréquence et la gravité accrues des catastrophes, la santé maternelle et infantile, les pathologies, l'accès à l'éducation de base et le VIH/SIDA. La programmation conjointe avec le gouvernement et les ONG restera une caractéristique essentielle durant l'exécution des activités spécifiques.

REPERCUSSIONS OPERATIONNELLES

54. Les stratégies d'exécution et activités complémentaires ci-après sont envisagées pour garantir que le programme de pays aura des résultats efficaces et durables.

Ciblage

55. L'ACV appuiera le ciblage des programmes en recensant les groupes les plus exposés à l'insécurité alimentaire chronique, à la sécheresse, à la malnutrition et au VIH/SIDA. La programmation de l'aide alimentaire reposera sur des bilans de la vulnérabilité régulièrement mis à jour, associés à un système de ciblage et de distribution communautaire. Une telle approche permettra de repérer les zones du pays exposées aux principaux risques et d'élaborer des stratégies permettant de s'attaquer à l'insécurité alimentaire, à la fois aiguë et chronique. Les interventions du PAM viseront à renforcer les stratégies de survie durant les périodes de pénuries alimentaires.

Renforcement des capacités humaines

56. Pour s'assurer que l'aide alimentaire crée des actifs durables, l'accent sera mis sur le transfert des vivres dans le cadre d'une panoplie de mesures de développement. Ces mesures comprennent notamment la formation et la sensibilisation, en particulier dans le cadre des activités vivres pour la création d'actifs, des transferts non alimentaires, un contrôle de qualité et la création de compétences et de structures organisationnelles au sein des communautés en matière de planification, gestion et entretien des actifs.

Participation communautaire

57. Les activités appuyées par le PAM se transformeront progressivement en une approche multisectorielle à assise communautaire, englobant diverses combinaisons d'interventions bénéficiant d'une aide alimentaire. Dans la mesure où ce sera approprié et réalisable, ces dernières incluront notamment: des interventions sur la nutrition à l'intention des orphelins du VIH/SIDA, des adolescentes et des ménages touchés par le VIH/SIDA; un appui à l'éducation et la formation; des activités vivres pour la création d'actifs (en particulier durant la principale période de pénurie au cours de la saison de soudure et pour renforcer la préparation des communautés et des ménages aux catastrophes); le développement de la production vivrière; et des activités génératrices de revenus. Ces interventions garantiront



que toutes les activités du programme satisferont au plus près les besoins des bénéficiaires les plus pauvres tels qu'identifiés par les communautés grâce aux méthodes participatives.

Suivi et évaluation

58. Par rapport aux objectifs, les progrès seront mesurés moyennant des techniques d'évaluation participative et de suivi fondé sur les résultats. Les partenaires d'exécution et les organismes de contrepartie recevront une formation leur permettant d'être à jour compte tenu des travaux les plus récents sur le sujet. Des indicateurs cruciaux de performance et d'impact, tant qualitatifs que quantitatifs, seront inclus dans le cadre logique. Les données seront ventilées par sexe et par variable socio-économique. Le suivi et l'évaluation globaux de certaines activités se feront en collaboration avec les services pertinents de l'État, les ONG et les partenaires des Nations Unies, en privilégiant tout particulièrement les initiatives de collaboration dans le processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'ACV fournira un appui technique pour créer un système de suivi et d'évaluation auquel seront pleinement associés le gouvernement et les autres partenaires. Les indicateurs de résultats retenus traduiront de très près les objectifs de la Déclaration du Millénaire (notamment réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015) et les objectifs stratégiques du Plan-cadre, comme cela est indiqué au paragraphe 38.

Passation des marchés de produits

59. Le PAM livrera les produits alimentaires à Mombassa et adoptera une stratégie de passation des marchés souple, achetant des céréales localement à des prix compétitifs lorsque des excédents seront disponibles et important en temps de sécheresse ou de pénurie. L'assortiment alimentaire comprendra des céréales, des légumes secs, de l'huile végétale, des aliments composés à base de céréales et du sucre. Les produits non disponibles localement, ou dont les prix ne sont pas compétitifs, seront importés. Tous les marchés locaux seront passés conformément aux directives et procédures du PAM relatives aux marchés. Dans la mesure du possible, les ministères d'exécution aideront au transport des produits alimentaires. Le gouvernement continuera de veiller à ce que toutes les exonérations fiscales et dispenses nécessaires soient accordées pour assurer le déblocage des produits alimentaires et leur transport vers les districts. Les coûts de la manutention, de l'entreposage et du transport intérieur entre Mombassa ou les lieux d'achats locaux/régionaux et les sites du projet continueront à être partagés avec le gouvernement.

Ressources non alimentaires et nouveaux partenariats

60. Le PAM cherchera à mobiliser un appui pour les dépenses non alimentaires pour que les bénéficiaires puissent, à part l'aide alimentaire, tirer des avantages à plus long terme pour leur développement. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays a conclu que le manque de ressources non alimentaires et de ressources financières complémentaires était un facteur important qui réduisait l'efficacité de l'activité d'alimentation scolaire. Ce problème pourrait avoir un impact négatif sur la réalisation des buts et objectifs visés. En conséquence, des efforts seront déployés dans le cadre de l'exécution du prochain programme de pays pour renforcer les partenariats avec les ONG, les programmes de l'État et les donateurs, l'objectif étant de s'assurer un appui autre qu'alimentaire. Dans la mesure où il sera difficile de synchroniser les interventions de tous les partenaires participants, le processus budgétaire du PAM devrait être assez souple pour financer certaines de ces dépenses.



Partenariats

61. L'institution de contrepartie restera le Ministère des finances et du plan, qui est chargé de mobiliser et d'approuver les ressources extérieures. La formulation et la coordination du programme de pays seront assurées par le comité consultatif du programme de pays composé de représentants du gouvernement, du PAM et d'autres partenaires de développement cruciaux. Un sous-comité technique de ce comité consultatif sera chargé de la conception, des arrangements d'exécution, et du suivi et de l'évaluation des activités du programme de pays, ainsi que de leur inclusion dans les programmes de développement nationaux. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays a conclu qu'il serait nécessaire de nouer des partenariats efficaces en cours d'exécution pour réaliser de manière optimale les buts et objectifs du programme. Les fonctions et attributions respectives des diverses institutions participantes seront clairement définies dans le document du programme de pays, convenues et précisées, tout comme les liaisons systématiques, pour que les parties prenantes comprennent bien le rôle et les responsabilités qui sont les leurs. Durant l'exécution du prochain programme de pays, une attention particulière sera accordée au renforcement des partenariats en associant les organisations partenaires dès les premiers stades de la formulation de la stratégie. Les Engagements en faveur des femmes seront inclus dans les accords conclus avec tous les partenaires d'exécution. Un accord de partenariat plus orienté sera mis en place pour développer et concrétiser un processus de collaboration qui tiendra compte des résultats attendus dans le Plan-cadre. Globalement, le PAM continuera d'assumer son rôle actuel dans le processus du bilan commun de pays et du Plan-cadre, en participant activement aux divers groupes thématiques et sera le chef de file du groupe travaillant sur la gestion des catastrophes, qu'il préside actuellement.
62. À l'échelle des districts, le bureau de pays continuera de rechercher le dispositif d'exécution le plus efficace dans le cadre du processus actuel de consultations aboutissant à l'élaboration du Plan-cadre, et tiendra compte du processus de décentralisation en cours dans le pays. Les structures locales établies telles que les comités de développement de district et les conseils de district chargés de la lutte contre le SIDA assureront la coordination.

PROBLEMES ET RISQUES PRINCIPAUX

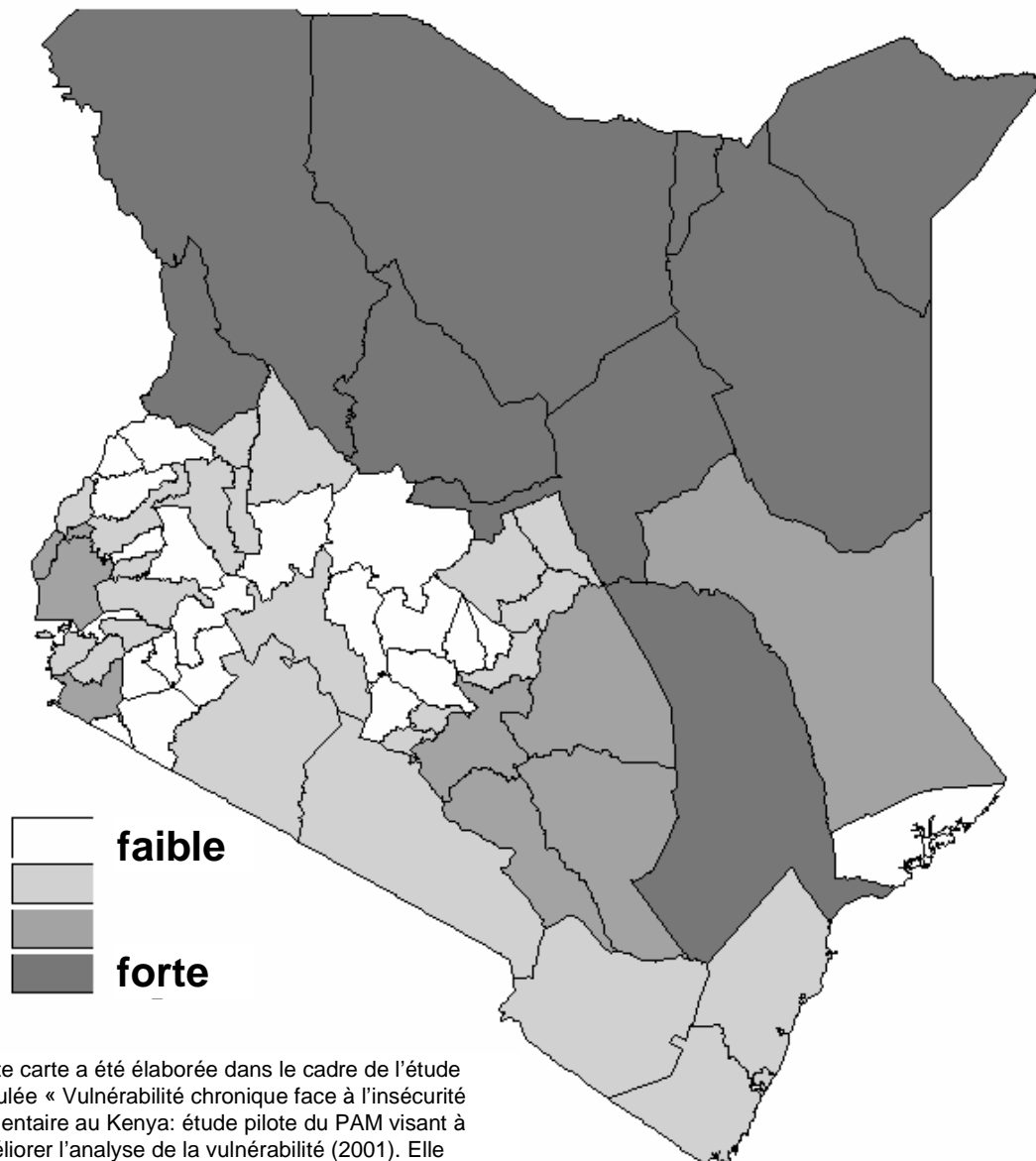
63. En dépit de l'attachement du gouvernement à réduire la pauvreté, comme il l'a souligné dans le DSRP, des facteurs économiques exogènes et des contraintes budgétaires pourraient limiter la capacité du gouvernement à fournir sa part des ressources en contrepartie des financements des donateurs dans les délais voulus par l'exécution du programme.
64. Étant donné que les produits alimentaires ne suffisent pas à assurer le développement, le PAM prendra les devants et recherchera des partenaires au stade de la conception des activités pour garantir les apports complémentaires. Toutefois, l'expérience a montré que le travail en partenariat peut également présenter des difficultés, lorsque les apports et/ou les conditions d'un ou de plusieurs partenaires entraînent des retards.
65. L'insuffisance des ressources monétaires, associée à l'insécurité dans les ZASA, à un terrain difficile, à la médiocrité des voies d'accès et à la fragilité de l'écosystème constituent d'importants obstacles pour le suivi et l'évaluation et pour la pérennité de l'action.



66. La responsabilité accrue accordée aux services des collectivités locales en ce qui concerne l'exécution des activités bénéficiant de l'aide alimentaire et la coordination des mesures de développement requises pour assurer un succès durable constitue l'une des nouvelles caractéristiques importantes du passage à une action de développement communautaire. À l'heure actuelle, les ressources et les compétences techniques disponibles à l'échelle des collectivités locales sont très limitées. Le succès dépend de l'engagement plein et entier du gouvernement envers la nouvelle approche. Un appui financier et technique du gouvernement et une assistance technique d'ensemble seront mobilisés auprès des autres institutions des Nations Unies (en particulier le FIDA, le PNUD, l'UNICEF, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la FAO).
67. La place de plus en plus importante accordée aux activités de développement à assise communautaire nécessitera des ressources importantes en personnel du PAM au départ, durant les phases d'identification, de conception et de formulation. Étant donné que ce travail se fera en parallèle des activités de développement en cours, ainsi que de la participation accrue du PAM à la logistique et au transport, le manque de personnel pourrait devenir un facteur limitatif important. Ces difficultés devront être résolues en redéployant et en formant le personnel national ou en recrutant des consultants pour de courtes périodes.



ANNEXE I

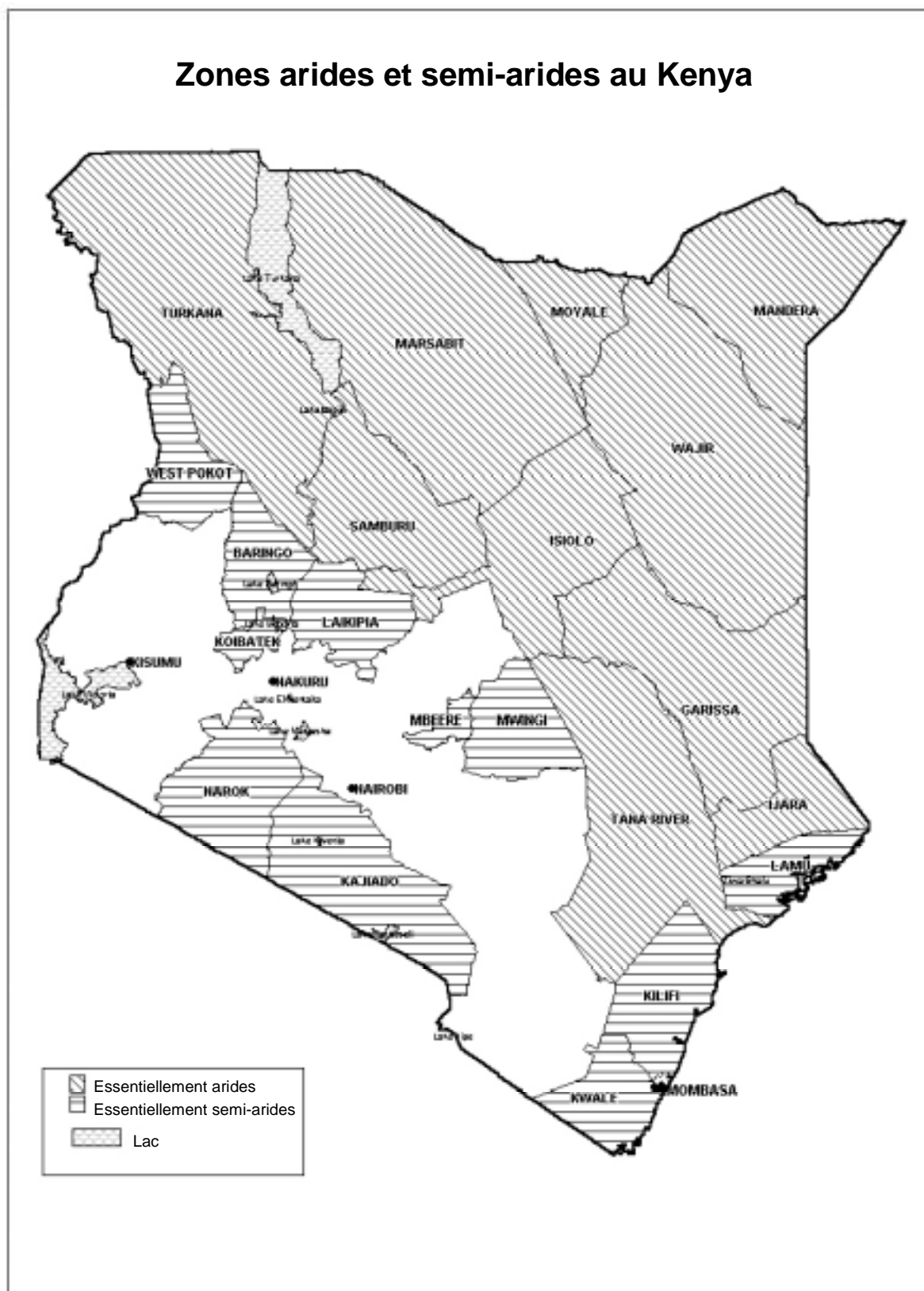
Vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire

Cette carte a été élaborée dans le cadre de l'étude intitulée « Vulnérabilité chronique face à l'insécurité alimentaire au Kenya: étude pilote du PAM visant à améliorer l'analyse de la vulnérabilité (2001). Elle repose sur l'analyse statistique de 14 indicateurs concernant l'accès à la nourriture et sa disponibilité.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



ANNEXE II

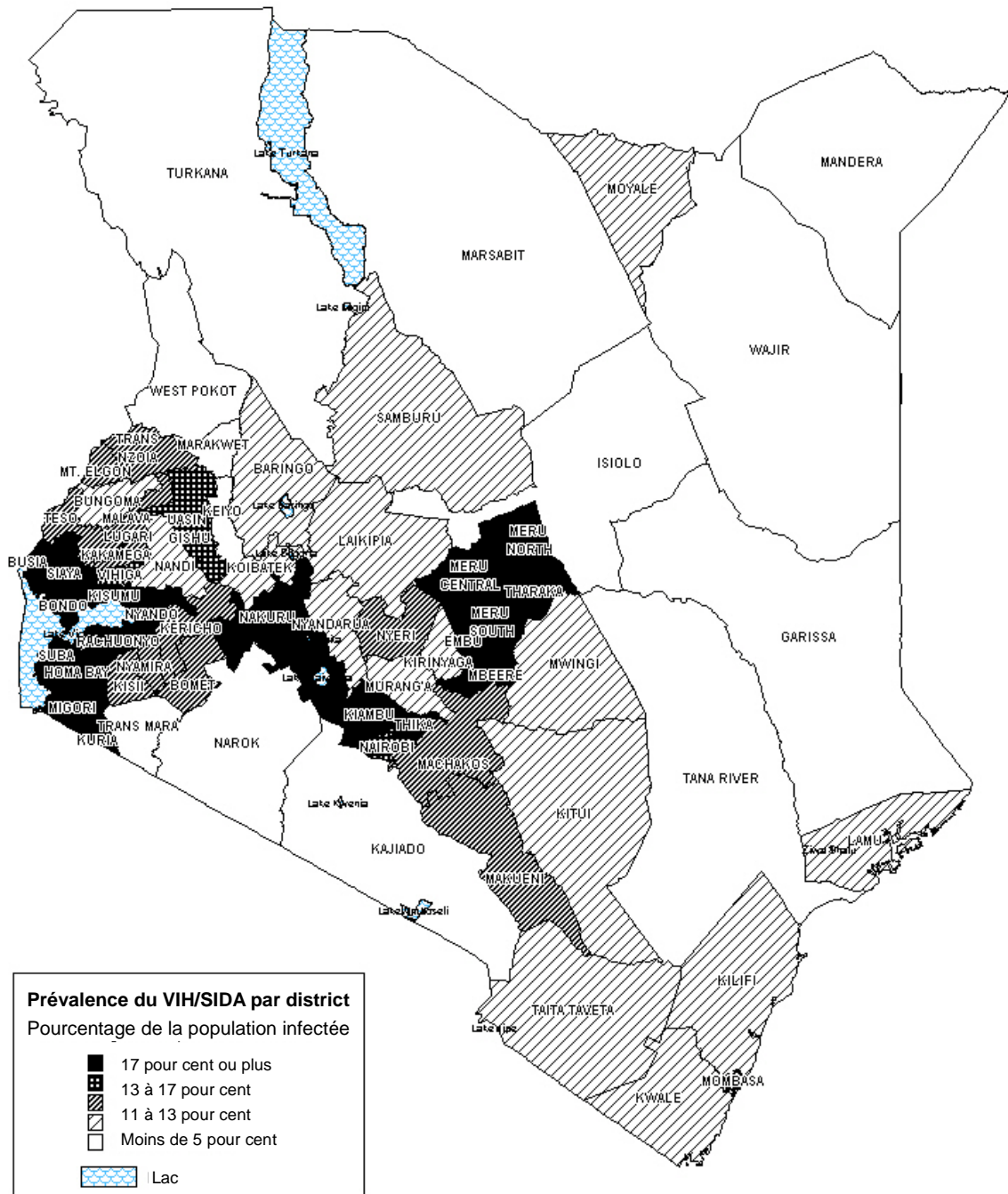


Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



ANNEXE III

Prévalence du VIH/SIDA au Kenya



Source: Ministère de la santé en collaboration avec le Conseil national de lutte contre le SIDA

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
DSRP	Document stratégique de lutte contre la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fond international de développement agricole
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
NACC	Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA
NPEP	Plan national d'éradication de la pauvreté
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/SIDA	Syndrome d'immunodéficience humaine
ZASA	Zones arides et semi-arides

